

Concevoir, piloter et coordonner un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)



Cette formation a pour objectif de former des coordonnateurs d'ETP en regard des compétences visées au référentiel de coordination des programmes ETP de l'INPES de 2013. Elle s'inscrit dans le développement ou le perfectionnement des compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles nécessaires à la coordination des programmes d'ETP.

■ Compétences visées, contenu de la formation

- Concevoir un programme d'ETP
- Piloter et coordonner le programme

■ Méthodes pédagogiques

- Formation hybride présentielle et E-learning
- Utilisation de pédagogie active mobilisant les savoirs expérientiels des participants
- Kit documentaire, bibliographie ciblée

■ Modalités d'évaluation

- Quiz et questionnaire afin d'évaluer les acquis
- Analyse de pratiques professionnelles et autoévaluation
- Questionnaire des pré-acquis et d'auto-positionnement des compétences
- Questionnaire de satisfaction des participants

■ Responsables scientifiques et pédagogiques

- Pr Maxime Gignon, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier ; référent recherche et enseignement à distance à SimUSanté®
- Michèle Carpentier, Cadre Supérieure de Santé, Formatrice à l'Institut de Formation des Cadres de Santé – Coordinatrice en Education Thérapeutique du Patient, CHU Amiens-Picardie

■ Intervenants

- Michèle Carpentier, Cadre Supérieure de Santé – Coordinatrice en Education Thérapeutique du Patient, CHU Amiens-Picardie
- Equipes engagées dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient
- Professionnels de santé du Pôle de Prévention et d'Education du Patient (PPEP) et formateurs de l'association COPEPPI (Coordination pour la Prévention et l'Education du Patient en Picardie)

■ Publics concernés

- Professionnels de santé, futurs coordonnateurs de programmes ETP
- Professionnels inscrits dans le code de la Santé Publique (4^{ème} partie) professions médicales professions de la pharmacie, auxiliaires médicaux (titre I à VII)
- Représentants mandatés d'une association de patients agréée, proposant une activité d'ETP et qui assureront la coordination de programmes d'ETP

Prérequis : avoir validé une formation de dispensation en ETP de 40 heures

Durée

- 40 heures :
- 3 visioconférences de 2 h
- 3 modules d'e-learning de 9 h
- 1 jour de formation en présentiel soit 7 h

Dates

- Consultez l'agenda sur notre site internet

Tarif

- Tarif individuel : 820 € (tarif groupe sur demande)

Document remis

Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation

Mise à jour : avril 2026